



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/1196
18 décembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 18 DÉCEMBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU SOUDAN
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration que le Ministère soudanais des relations extérieures a faite le 17 décembre 1998 au sujet de l'agression commise par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni contre l'Iraq.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Elfatih ERWA

Annexe

[Original : arabe]

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN

DÉCLARATION DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
EN DATE DU 17 DÉCEMBRE 1998, CONCERNANT L'AGRESSION
AMÉRICANO-BRITANNIQUE CONTRE L'IRAQ

Alors que la communauté internationale témoignait de sa vive sympathie au peuple iraquien et faisait savoir qu'il fallait lever l'embargo inique imposé à l'Iraq, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni ont commis une nouvelle agression militaire contre ce pays, ce qui ne manquera pas d'aggraver les souffrances du peuple iraquien, sans parler des victimes innocentes et des installations civiles qui ont été détruites.

Cette agression américano-britannique injustifiée va à l'encontre de la volonté de la communauté internationale et de la légalité internationale. Elle reflète les véritables intentions des Gouvernements américain et britannique, qui cherchent à atteindre leurs objectifs politiques alors que le Conseil de sécurité s'apprêtait à évaluer la coopération de l'Iraq avec la Commission spéciale des Nations Unies afin de déterminer la partie du mandat de la Commission spéciale dont celle-ci avait pu s'acquitter. À ce sujet, il suffit de rappeler que le Secrétaire général a déclaré, il y a quelques jours, que les objectifs de Washington n'étaient pas compatibles avec les préoccupations du Conseil de sécurité énoncées dans ses résolutions concernant l'Iraq.

Les États-Unis, qui dictent une fois de plus leur loi au reste du monde et qui devraient de ce fait être condamnés par tous ceux qui tiennent à la légalité et aux conventions internationales ainsi qu'aux comportements civilisés entre États, ne cessent pas d'entraver les activités diplomatiques, qui tiennent compte de la vie humaine, des biens, des efforts de reconstruction des peuples et de tout ce qui est sacré.

Tout en exprimant sa solidarité avec l'Iraq, le Soudan condamne l'agression américano-britannique, qui porte atteinte à la souveraineté et à la sécurité d'un pays arabe frère, membre de l'Organisation des Nations Unies. Le Soudan demande que l'on mette immédiatement fin à cette agression pour permettre à la diplomatie de faire triompher la justice grâce à un examen de l'ensemble des activités de la Commission spéciale.

Cette agression américano-britannique contre un pays arabe musulman est une provocation pour les Arabes et les musulmans, ainsi qu'une atteinte aux coutumes religieuses sacrées puisqu'elle intervient au moment où la communauté arabo-musulmane s'apprête à célébrer le mois sacré du ramadan.

Tout en se félicitant de la position des pays membres du Conseil de sécurité qui ont fait état de leur opposition à l'agression militaire, le Soudan invite la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies, et tous les pays frères et amis à assumer leurs responsabilités en oeuvrant pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.